



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mardi 30 octobre 2018

Collectivité européenne d'Alsace : communiqué de presse des présidents des conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges

Nous avons soutenu la démarche des conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, de fusionner pour former un département Alsace.

Nous prenons acte de la décision annoncée le lundi 29 octobre par le Premier Ministre de créer une collectivité européenne d'Alsace. L'État reconnaît ainsi les défis singuliers de nos territoires européens, vivant en proximité et interdépendance avec les pays voisins de la France. Mais ce « *cousu main* » alsacien ne saurait reposer sur un sentiment ou une volonté de réparation, au risque, alors, d'endommager fortement la construction d'une Région Grand Est encore fragile.

Élus de terrain attachés à nos territoires, nous croyons en une authentique décentralisation qui prenne en compte ces réalités, propose des adaptations réglementaires et donne les moyens d'agir aux collectivités concernées.

Dans ce cadre, l'attribution de compétences particulières autour de l'action transfrontalière, du plurilinguisme, du développement économique, de l'attractivité, du tourisme, des transports, de la culture et du sport, intéresse tout autant les Lorrains.

Est-il utile de rappeler ici que nous vivons au quotidien la réalité européenne avec le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne, dans lesquels se rendent chaque jour 100 000 Lorraines et Lorrains pour travailler ?

Nous souhaitons que les Lorrains des départements, des métropoles, des EPCI et des communes se retrouvent rapidement pour discuter de leur avenir au sein du Grand Est et prennent enfin leur destin en main.

Tous les scénarios institutionnels peuvent être imaginés, mais ce qui compte avant tout, c'est que notre voix soit entendue et nos intérêts défendus.

Nous avons encore récemment constaté avec les dessertes ferroviaires vers le sud de la France que ce n'était pas le cas.

Nous réaffirmons avec fermeté que nous n'accepterons pas une région à plusieurs vitesses, avec un conseil régional disposant de compétences partagées sur son territoire siège au bénéfice d'une collectivité départementale, tandis que les autres se contenteraient du droit commun administré depuis Strasbourg.

Nous sommes déterminés à faire entendre la voix de la Lorraine et y travaillerons ensemble.

Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Claude Léonard, président du conseil départemental de la Meuse

François Vannson, président du conseil départemental des Vosges